



EURALYS

Euralys Syndicat intercommunal
Acteur au cœur de l'eurométropole

103 rue de Lille, BP 20124, 59431 Halluin CEDEX
T 03 20 28 19 61 F 03 20 28 19 62
contact@euralys.eu www.euralys.eu

Délibération n° 2017-2 du 11 janvier 2017 portant élection d'un membre du Bureau syndical

L'an deux-mille-dix-sept, le onze janvier, à dix-huit heures trente, le Comité syndical d'Euralys Syndicat intercommunal s'est réuni en mairie de Comines, salons d'honneur, sous la présidence d'Alain Detournay.

Date de la convocation : 5 janvier 2017.

Nombre de membres en exercice : 14.

Présents votants (12) :

- Annie Bosquart, 2^e déléguée de Bousbecque ;
- Alain Detournay, Président, 1^{er} délégué de Comines ;
- Jean-Claude Boutry, 2^e délégué de Comines ;
- Christophe Liénart, 1^{er} délégué de Deûlémont ;
- Anne-Sophie Facon-Allayes, suppléante d'Emmanuel Wambre, 2^e délégué de Deûlémont ;
- Gustave Dassonville, 1^{er} délégué d'Halluin ;
- Yves Lefebvre, 1^{er} délégué de Linselles ;
- Paul Lefebvre, 2^e délégué de Linselles ;
- Bernard Parez, suppléant d'Yvon Pétronin, 1^{er} délégué de Warneton ;
- Jean-Jacques Veroone, 2^e délégué de Warneton ;
- Jean-Gabriel Jacob, 1^{er} Vice-président, 1^{er} délégué de Wervicq-Sud ;
- Annie Deltour, 2^e déléguée de Wervicq-Sud.

Absents excusés donnant pouvoir (1) :

- Alexandre Beeuwsaert, 1^{er} délégué de Bousbecque (à M^{me} Bosquart).

Absents excusés (2) :

- Emmanuel Wambre, 2^e délégué de Deûlémont ;
- Yvon Pétronin, 1^{er} délégué de Warneton.

Présents non-votants (5) :

- Franck Undi, suppléant d'Annie Bosquart, 2^e déléguée de Bousbecque ;
- Martine Hoflack, suppléante d'Alain Detournay, 1^{er} délégué de Comines ;
- Pascal Legrand, suppléant de Jean-Claude Boutry, 2^e délégué de Comines ;
- Lydie Vivier-Verpoort, suppléante de Gustave Dassonville, 1^{er} délégué d'Halluin ;
- Yvon Cornille, suppléant de Jean-Gabriel Jacob, 1^{er} délégué de Wervicq-Sud.

Délibération n° 2017-2 du 11 janvier 2017 portant élection d'un membre du Bureau syndical

LE COMITÉ SYNDICAL,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 5211-10 ;

Vu les statuts d'Euralys ;

Vu sa délibération n° 2014-11 du 24 avril 2014 portant élection du Bureau syndical ;

Vu sa délibération n° 2016-12 du 8 septembre 2016 portant élection d'un membre du Bureau syndical ;

Vu la délibération n° 2016-09-10 du conseil municipal de Linselles en date du 30 septembre 2016 ;

Considérant que le Bureau syndical est composé du Président, de deux Vice-présidents et de quatre autres membres désignés par le Comité syndical ; que chacun des membres du Bureau syndical est issu d'une commune membre différente ; que, le 24 avril 2014, Messieurs Alain Detournay, Jean-Gabriel Jacob, Jacques Rémony, Alexandre Beeuwsaert, Gustave Dassonville, Christophe Liénart et Jean-Jacques Veroone avaient été élus membres du Bureau syndical ; que, le 8 septembre 2016, Monsieur Yvon Pétronin a été élu membre du Bureau syndical en remplacement de Monsieur Jean-Jacques Veroone ;

Considérant qu'à la suite du décès de Monsieur Jacques Rémony survenu le 15 septembre 2016, le conseil municipal de Linselles a élu ses nouveaux délégués auprès du Comité syndical ; qu'en conséquence, il y a lieu d'élire un nouveau membre du Bureau syndical issu de la commune de Linselles ;

Considérant que, pour compléter le Bureau syndical, est candidat Monsieur Paul Lefebvre, 2^e délégué de Linselles ;

Après avoir procédé au vote,

DÉCLARE, à l'unanimité :

Article unique. — Monsieur Paul Lefebvre est élu membre du Bureau syndical.

Transmis en préfecture le 24 JAN. 2017

Acte certifié exécutoire à dater de ce jour.



Pour extrait conforme

Le Président,

ALAIN DETOURNAY